

FEDERATION FRANCAISE DE DANSE

REGLEMENT

2011-2012

REGLEMENT TECHNIQUE

CHAMPIONNAT DE FRANCE JAZZ

TROPHEE NATIONAL DE DANSE JAZZ



Article I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre titulaire de la licence fédérale de la saison en cours.
- Représenter la structure d'appartenance de cette licence.
- Présenter obligatoirement le jour des qualifications et de la finale : la licence fédérale accompagnée du certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse et d'une pièce d'identité.

Article II – LES COMPETITIONS

Le présent règlement élabore les règles du Championnat de France et du Trophée National de Danse Jazz.

2.1 – Les titres du Trophée National

Le trophée National a pour finalité de décerner :

- **Les Trophées Régionaux**, lors des qualifications régionales
- **Les Trophées Nationaux**, lors de la finale

Peuvent concourir pour ces titres les candidats de Niveau Etude.

2.2 - Les titres du Championnat de France

Le Championnat de France a pour finalité de décerner les titres de :

- **Champions de France**, lors de la finale

Peuvent concourir pour ces titres les candidats de Niveau Perfectionnement.

2.3 - Classification de niveau

- **Niveau Etude** : danseurs prenant 2 à 3 cours hebdomadaires
- **Niveau Perfectionnement** : danseurs prenant plus de 3 cours hebdomadaires, élèves de centres de formation professionnelle, formation EAT...

Attention : Lors des qualifications, les candidats inscrits en niveau étude seront reclassés en niveau perfectionnement (junior/youth/adulte/senior) pour la finale dès qu'ils obtiennent une note égale ou supérieure à 15. Pour la Finale ils concourront alors pour le titre de champion de France.

2.4 – Catégories d'âges

Les classes d'âges déterminent les différentes catégories ainsi définies pour la saison 2011-2012 :

Catégorie	Sous catégorie	Année de naissance
Juvenile		2001 – 2002 – 2003
Junior	Junior 1	1999 – 2000
	Junior 2	1997 – 1998
Youth		1994 – 1995 - 1996
Adulte		1978 à 1993 (inclus)
Senior		1977 et avant

Article III – ORGANISATION DES COMPETITIONS

3.1 – QUALIFICATIONS

3.1.1 – Trophées Régionaux (Niveau Etude)

Epreuves

- Présentation d'une variation imposée apprise sur DVD : **Pour toutes les catégories hormis Senior.**
- Présentation d'une variation libre, hors répertoire, respectant les fondamentaux de la danse jazz et mettant en valeur les **qualités artistiques** du candidat : **pour les catégories Youth, Adulte et Senior.**

Tableau récapitulatif des catégories et d'épreuves

Catégorie	Année de naissance	Variation imposée	Variation libre - Durée
Juvenile	2001 – 2002 – 2003	OUI	NON
Junior 1	1999 – 2000	OUI	NON
Junior 2	1997 – 1998	OUI	NON
Youth	1994 – 1995 - 1996	OUI	OUI 2 mn maximum
Adulte	1978 à 1993 (inclus)	OUI	OUI 2 mn maximum
Senior	1977 et avant	NON	OUI 2 mn maximum

Passages

Les candidats inscrits aux sélections passeront les variations imposées 2 par 2, par catégorie et par région (région d'appartenance de la structure dans laquelle ils sont licenciés).

Classement, Récompenses et qualifications

Pour chaque catégorie d'âge :

- Un classement par région (administrative représentée) sera établi par le jury suivant les notes finales obtenues.
- Le premier de chaque région obtiendra le Trophée Jazz Régional de sa région à la condition qu'au moins 3 danseurs de cette même région aient participé aux qualifications et que sa note soit au moins égale à 10.
- Un 1^{er} accessit sera attribué aux candidats ayant obtenu une note supérieure à 13.
- Un deuxième accessit sera attribué aux candidats ayant obtenu une note comprise entre 12 et 13.
- Les 6 premiers de chaque région seront qualifiés pour les finales nationales à condition qu'ils aient obtenu une note au moins égale ou supérieure à 10.

Si parmi les 6 premiers, certains candidats obtiennent une note égale ou supérieure à 15, ils seront reclassés en catégorie «Perfectionnement» pour la finale où ils concourront alors pour le titre de champion de France.

Dans ce cas, les candidats arrivant après la sixième place pourront compléter la liste des six sélectionnés pour le Trophée National à condition que leur note soit au moins égale ou supérieure à 10.

3.1.2 – Qualification Championnat de France (Niveau Perfectionnement)

Epreuves

- Présentation d'une variation imposée apprise en studio sur place : **Pour toutes les catégories hormis Senior.**
- Présentation d'une variation libre, hors répertoire, respectant les fondamentaux de la danse jazz et mettant en valeur les **qualités artistiques** du candidat : **pour toutes les catégories.**

Tableau récapitulatif des catégories et des épreuves

Catégorie	Année de naissance	Variation imposée	Variation libre/Durée
Junior Perfectionnement	1997 – 1998 1999 – 2000	OUI	OUI 1mn.30 maximum
Youth Perfectionnement	1994 – 1995- 1996	OUI	OUI 2mn maximum
Adulte Perfectionnement	1978 à 1993 (inclus)	OUI	OUI 2mn maximum
Senior Perfectionnement	1977 et avant	NON	OUI 2mn maximum

Passages

Les candidats inscrits aux sélections passeront les variations imposées 2 par 2.

Classement, Récompenses et qualification

Pour chaque catégorie d'âge :

- les 6 premiers de chaque région seront qualifiés pour les finales du championnat de France à conditions qu'ils aient obtenu une note au moins égale ou supérieure à 10.

3.2 – FINALES

3.2.1- Trophée National (Niveau Etude)

Epreuves

Pour les catégories "Juvénile", "Junior 1" et "Junior 2", les épreuves (variations imposées) seront identiques à celles des qualifications.

Pour les autres catégories, les candidats présenteront uniquement une variation libre qui pourra être identique ou différente de celle présentée lors des qualifications interrégionales, selon leur choix.

Passages

Les candidats présenteront la variation imposée deux par deux. L'ordre de passage sera défini en fonction de leur date de naissance, toutes régions confondues.

Les variations libres seront présentées individuellement, l'ordre des candidats étant défini en fonction de leur date de naissance, toutes régions confondues.

Classement et Récompenses

- Pour chaque catégorie un classement national sera établi suivant les notes finales obtenues.
- Les 3 premiers se verront attribuer dans l'ordre : un Jazz d'Or, un Jazz d'argent et un Jazz de Bronze.
- Un 1^{er} accessit sera attribué aux candidats ayant obtenu une note supérieure à 14.
- Un deuxième accessit sera attribué aux candidats ayant obtenu une note comprise entre 13 et 14.

3.2.2 – Championnat de France (Niveau Perfectionnement)

Epreuves

Pour toutes les catégories les candidats présenteront uniquement une variation libre qui pourra être identique ou différente de celle présentée lors des qualifications régionales, selon leur choix.

Passages

Les candidats présenteront leur variation libre individuellement par catégorie et en fonction de leur date de naissance, toutes régions confondues.

Classement et Récompenses

Pour chaque catégorie :

- un classement national sera établi par le jury suivant les notes obtenues, avec attribution d'une médaille d'or pour le 1^{er}, d'une médaille d'argent pour le 2^{ème} et d'une médaille de bronze pour le 3^{ème}.
- le titre de Champion de France sera décerné au danseur médaillé d'Or à la condition qu'au moins 3 danseurs émanant d'au moins 2 régions différentes aient concouru à la finale de la dite catégorie.

Article IV – ELEMENTS DE SCENOGRAPHIE

4.1 - ELEMENTS DE SCENOGRAPHIE

4.1.1 - MUSIQUE

Elle sera obligatoirement sur CD comportant une seule piste pour la musique utilisée. Sur le boîtier seront mentionnés le nom du candidat et de la structure, la catégorie et le niveau.

4.1.2 - TENUE

Variation imposée : académique ou pantalon jazz – brassière ou justaucorps.

Variation libre : Costume de scène approprié à la chorégraphie

4.1.3 - LUMIERE

Toutes les prestations seront présentées pleins feux.

4.1.4 - DECORS & ACCESSOIRES

Ils devront être maniables et sans installations particulières. Ils seront obligatoirement conformes aux normes de sécurité en vigueur.

Article V – JURY

Le jury sera composé au minimum de :

- 5 juges pour les qualifications régionales
- 5 juges pour les finales nationales

Article VI – PENALITES

Le non-respect du présent règlement ou tout agissement inconvenant envers les organisateurs, le jury, les autres candidats ou le public pourront engendrer des pénalités :

- **Dépassement du temps imparti pour les variations libres** : - 0,25 point sur la note par tranche de 15 secondes.
- **Comportement discourtois** : Intervention du Directeur de la compétition pouvant aller du simple avertissement au blâme et à la saisie de la commission disciplinaire de la FFD et pouvant entraîner le retrait d'un titre obtenu et/ou de la licence temporairement.
- **Tenue non-conforme au règlement** : - 1 point sur la note finale



CHAMPIONNAT DE FRANCE ET TROPHÉE NATIONAL DE DANSE JAZZ

► MODALITÉS PRATIQUES POUR LA SAISON 2011/2012

CALENDRIER DES QUALIFICATIONS ET DE LA FINALE 2012

- **QUALIFICATIONS : Théâtre de l'Avant Seine - Colombes (92) - Le 04 février 2012**
- **FINALES : MJC de Colombes (92) - Le 18 mars 2012**

LES INSCRIPTIONS SERONT CLOSÉS LE 30 DÉCEMBRE 2011

Le dossier d'inscription sera à télécharger sur le site internet fédéral www.ffdanse.fr – rubrique Danse artistique page « règlements et inscriptions » et à renvoyer avant le 30 décembre 2011 à : concoursjazz@ffdanse.fr

DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagements sont de 40 euros par soliste pour l'ensemble de la compétition (qualifications et finales).

En aucun cas les droits d'inscription ne pourront être remboursés.

► Chèque libellé à l'ordre de la Fédération Française de Danse à adresser au siège fédéral en même temps que l'inscription : Fédération Française de Danse – 20 rue Saint Lazare – 75009 PARIS

COMMANDE DE DVD DES VARIATIONS IMPOSÉES

Le DVD des variations imposées est à commander directement à Fédération Française de Danse 20 rue Saint-Lazare – 75009 PARIS

► Demande sur papier libre en précisant vos coordonnées, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de la Fédération Française de Danse.

Il vous est possible de commander en même temps le DVD des variations du concours national de danse classique.

Coût des DVD (Port compris) :

- 1 seul DVD (variations jazz ou classique) : 38,00 euros
- Ensemble des 2 DVD (variations jazz et classique) : 50,00 euros

DEMANDE DE DOSSIER D'AFFILIATION FFD

Si votre structure n'est pas encore affiliée veuillez demander votre dossier au plus vite auprès du service affiliation : licences@ffdanse.fr

Vous devrez être obligatoirement licencié avant votre inscription au concours.

APPRENTISSAGE DES VARIATIONS

Les professeurs pourront bénéficier de séances d'apprentissage des variations imposées durant le stage de la Toussaint programmé à Paris par le comité régionale Ile de France. Pour tout renseignement, envoyer un courriel à : concoursjazz@ffdanse.fr

PRISE DE VUE

Pendant la durée du concours la captation vidéo de la manifestation et les prises de vues sont interdites.

Les spectacles pourront être filmés par nos soins et les supports resteront propriété de la Fédération Française de Danse qui pourra les utiliser dans le cadre strict de ses documents de diffusion papier ou Internet. Vous pourrez passer commande auprès des prestataires accrédités.

